

Conservez-moi!

INFO DÉCHETS

DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE



Toutes les informations pratiques
pour éliminer et valoriser vos déchets



CORBIÈRES



HAUTEVILLE



BOTTERENS



**Trier,
des petits gestes
pour de grands effets**

Edito

Les communes de Botterens, Corbières et Hauteville ont l'honneur et le grand plaisir de vous souhaiter la bienvenue dans votre déchetterie intercommunale.

Notre objectif est d'offrir aux habitantes et habitants de nos trois communes une infrastructure efficiente, proche de chez eux et surtout qui répond aux défis d'une gestion des déchets toujours plus complexe.

La gestion des déchets est un enjeu crucial pour la qualité de notre cadre de vie et pour la préservation de notre environnement. Chaque année, nos habitudes de consommation génèrent des volumes de déchets toujours plus importants. Cependant, chaque geste compte pour inverser cette tendance et réduire notre impact environnemental.

Cette brochure vous apporte les informations essentielles concernant la gestion de vos déchets dans nos communes. Les consignes de tri concernant les déchets acceptés à la déchetterie sont consultables dans la deuxième partie du document.

Nous rappelons qu'un tri correct des déchets est essentiel pour assurer une valorisation optimale et un bon fonctionnement de votre déchetterie. Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir à la lecture de cet « info déchets ».

Sommaire

Préambule

page 6

Informations générales

page 7

Horaires et jours d'ouverture

page 8

Où éliminer vos déchets ?

page 9

Déchets acceptés

page 10

Plan de la déchetterie

page 12

Guide de tri

page 14-22

Le saviez-vous?

Nous sommes de bons recycleurs

- Avec plus de la moitié des déchets ménagers produits recyclés, la Suisse est légèrement au-dessus de la moyenne européenne.
- Le taux de recyclage du papier, du verre, du PET et de l'aluminium dépasse les 80 % en Suisse. Malgré tout, un cinquième des déchets jetés et éliminés par les ménages pourraient être recyclés.

...mais nous produisons trop de déchets

- Avec 701 kilos d'ordures ménagères produits par habitant et par an, la Suisse est le troisième plus gros créateur d'ordures en Europe par habitant selon l'Office européen de la statistique.
- La Suisse produit chaque année 2,6 millions de tonnes de déchets alimentaires. D'après les estimations, un tiers des aliments part à la poubelle sans être consommé.



Adoptons les bons gestes!

Lors de l'achat de nos produits

- **Privilégiez les produits en vrac ou avec peu d'emballage**
- **Achetez responsable:** éviter les achats inutiles et impulsifs.
- **Stop au gaspillage alimentaire:** 1/3 des aliments achetés sont jetés dans les ordures ménagères.
- **Évitez le plastique :** ils se valorisent difficilement mis à part le PET. La grande majorité est incinérée. Privilégiez les emballages comme le papier, le carton, le verre ou encore en métal.

En valorisant mieux nos déchets

- **Compostez les déchets organiques**
les déchets verts peuvent être facilement compostés, ils ne doivent pas être jetés dans la poubelle.
- **Attention aux déchets spéciaux**
La peinture, les médicaments, les produits de nettoyage, engrais et pesticides chimiques causent des dégâts importants à la faune et à la flore lorsqu'ils sont mal éliminés (dans l'évier par exemple).
- **Triez les fractions valorisables et respectez les règles de tri.** Voir règles de tri en pages 14.

Informations générales

ACCÈS À LA DÉCHETTERIE

- **Pour les particuliers**

Les citoyens des trois communes ont accès à la déchetterie intercommunale pendant les horaires d'ouverture (page 8). Seuls les habitants de Botterens, Corbières et Hauteville peuvent venir y déposer leurs déchets. Chaque citoyen doit être capable de décliner son identité et son adresse en cas de demande du personnel sur place.

- **Pour les entreprises, commerces et artisans**

Les entreprises sises sur le territoire intercommunal autorisées à venir déposer leurs déchets à la déchetterie se sont vues attribuer une carte d'accès. Cette carte doit pouvoir être présentée en cas de contrôle du personnel sur place.

ACCÈS AUX COMPACTEURS

Les compacteurs pour l'élimination des ordures ménagères restent au même emplacement (adresses en page 9). L'accès aux compacteurs se fait au moyen d'une carte disponible dans les administrations communales contre le paiement de 70 CHF (20 CHF de dépôt + 50 CHF de charge).

Horaires

Lundi au samedi: 6 h - 21 h

Dimanche: 10 h - 20 h

TAXES ET TARIFS

Les taxes et tarifs liés à la gestion des déchets urbains sont fixés dans les règlements communaux de gestion des déchets urbains et dans leurs règlements d'exécution. Ces règlements ont été harmonisés et sont consultables sur les sites internet des communes partenaires.

- **Sac poubelle:** la taxe au poids est de 50 ct. / kg
- **Taxe annuelle des déchets:**
 - Personne seule: 80 CHF
 - Ménage: 110 CHF
 - Entreprise: la taxe est calculée en fonction de la quantité estimée de déchets produits. La taxe maximale est de 2'000 CHF.

Horaires et jours d'ouverture

Mardi 17 h 00 - 19 h 00

Mercredi 14 h 30 - 17 h 30 (*ouvert du 1^{er} mai au 30 octobre*)

Jeudi 17 h 00 - 19 h 00

Samedi 9 h - 11 h 13 h 30 - 17 h 00



Où éliminer vos déchets?

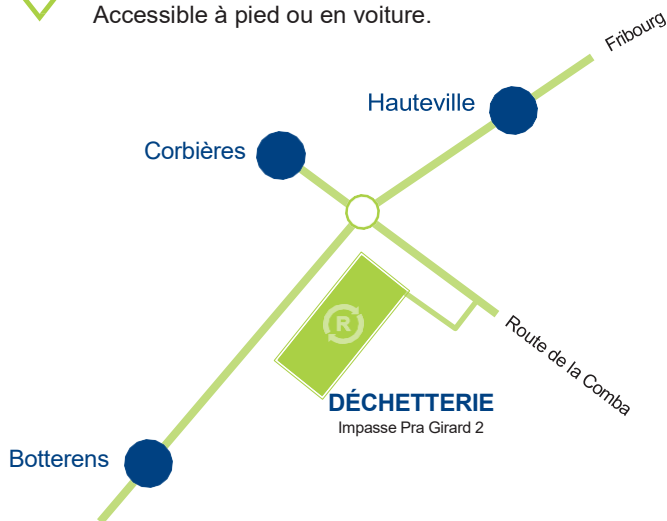
DÉCHETTERIE



1647 Corbières, Impasse Pra Girard 2

L'accès se fait par la Route de la Comba.

Accessible à pied ou en voiture.



COMPACTEURS À ORDURES MÉNAGÈRES



HAUTEVILLE
Route de l'Église 10



BOTTERENS
Route du Villard



CORBIÈRES
Chemin du Pré-du-Crêt 7



Lundi au samedi: 6 h - 21 h
Dimanche: 10 h - 20 h

Déchets acceptés



Aluminium / Fer blanc

Où ? Container gris

Quoi ? Voir règles de tri page 17

Comment ? Propre et sans étiquette

Prix ? Gratuit



Ampoule / Néon / LED

Où ? Chariot bleu

Quoi ? Néons et ampoules

Prix ? Gratuit



Appareil électrique et électronique

Où ? Bac noir

Quoi ? Écran, matériel de ménage et outillage, loisirs et informatique

Comment ? Frigo et congélateur vidé

▲ Prioritairement retourner dans les points de vente



Batterie voiture

Où ? Chariot bleu

Quoi ? Batterie complète

Prix ? CHF 5.- / pièce

▲ Prioritairement retourner au garagiste



Bois usagé

Où ? Grande benne

Quoi ? Tous les bois travaillés

Comment ? Sans ferrure, verre, vis, clou, etc

Prix ? Gratuit



Bouchon de liège

Où ? Zone chariot bleu

Prix ? Gratuit



Branche

Où ? Zone «branche»

Quoi ? Voir règles de tri page 18

Prix ? Gratuit



Capsule de café en aluminium

Où ? Petit couvert

Quoi ? Capsule de café ou thé

Comment ? Capsule entièrement en alu

Prix ? Gratuit



Cendre

Où ? Petit couvert

Quoi ? Cendre sans déchet et froide

Prix ? Gratuit



Couche-culotte

Où ? Compacteur «déchet encombrant»

Comment ? Sac transparent

Prix ? Gratuit



Déchet inerte (petite quantité)

Où ? Grande benne

Quoi ? Déchets minéraux, vitre, céramique

Prix ? Gratuit



Déchet vert

Où ? Grande benne

Quoi ? Voir règles de tri page 18

Prix ? Gratuit

**Déchets spéciaux**

Où ? Chariot bleu

Quoi ? Solvants, colles, produits toxiques, spray et aérosols

Comment ? Contenant étanche

Prix ? Gratuit

**Encombrant**

Où ? Compacteur «déchet encombrant»

Quoi ? Voir règles de tri page 19

Prix ? Gratuit

**Ferraille (objets métalliques)**

Où ? Grande benne

Quoi ? Tous les objets métalliques sauf aluminium et fer blanc

Prix ? Gratuit

**Médicament**

Où ? Chariot bleu

Quoi ? Comprimés, liquides, crèmes, pommades

Prix ? Gratuit

▲ Prioritairement retourner dans les pharmacies

**Pain sec**

Où ? Zone chariot bleu

Prix ? Gratuit

**Papier / carton**

Où ? Grande benne

Quoi ? Voir règles de tri page 15

Prix ? Gratuit

**PET**

Où ? Petit couvert

Quoi ? Bouteille avec logo PET

Comment ? Vide et aplatie

Prix ? Gratuit

**Pile et accumulateur**

Où ? Chariot bleu

Quoi ? Pile et accumulateur divers

Prix ? Gratuit

**Pneu**

Où ? Petit couvert

Quoi ? Pneu et pneu sur jante

Prix ? Pneu CHF 15.- / pièce, avec jante CHF 20.-

▲ Prioritairement retourner au garagiste

**Sagex**

Où ? Petit couvert

Quoi ? Voir règles de tri page 22

Prix ? Gratuit

**Textile et chaussure**

Où ? Petit couvert

Quoi ? Voir règles de tri page 21

Comment ? Sac attaché

Prix ? Gratuit

**Verre**

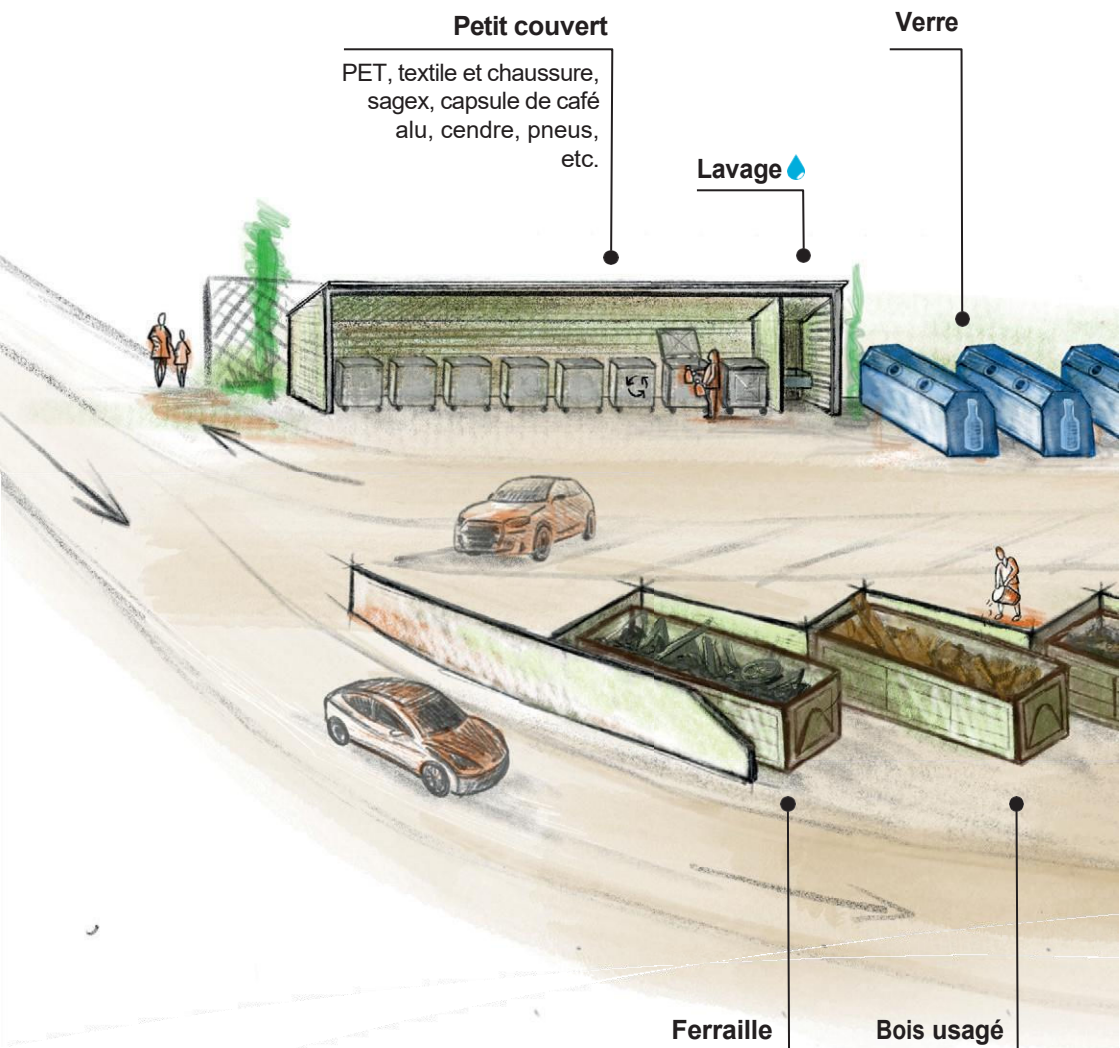
Où ? Grande benne

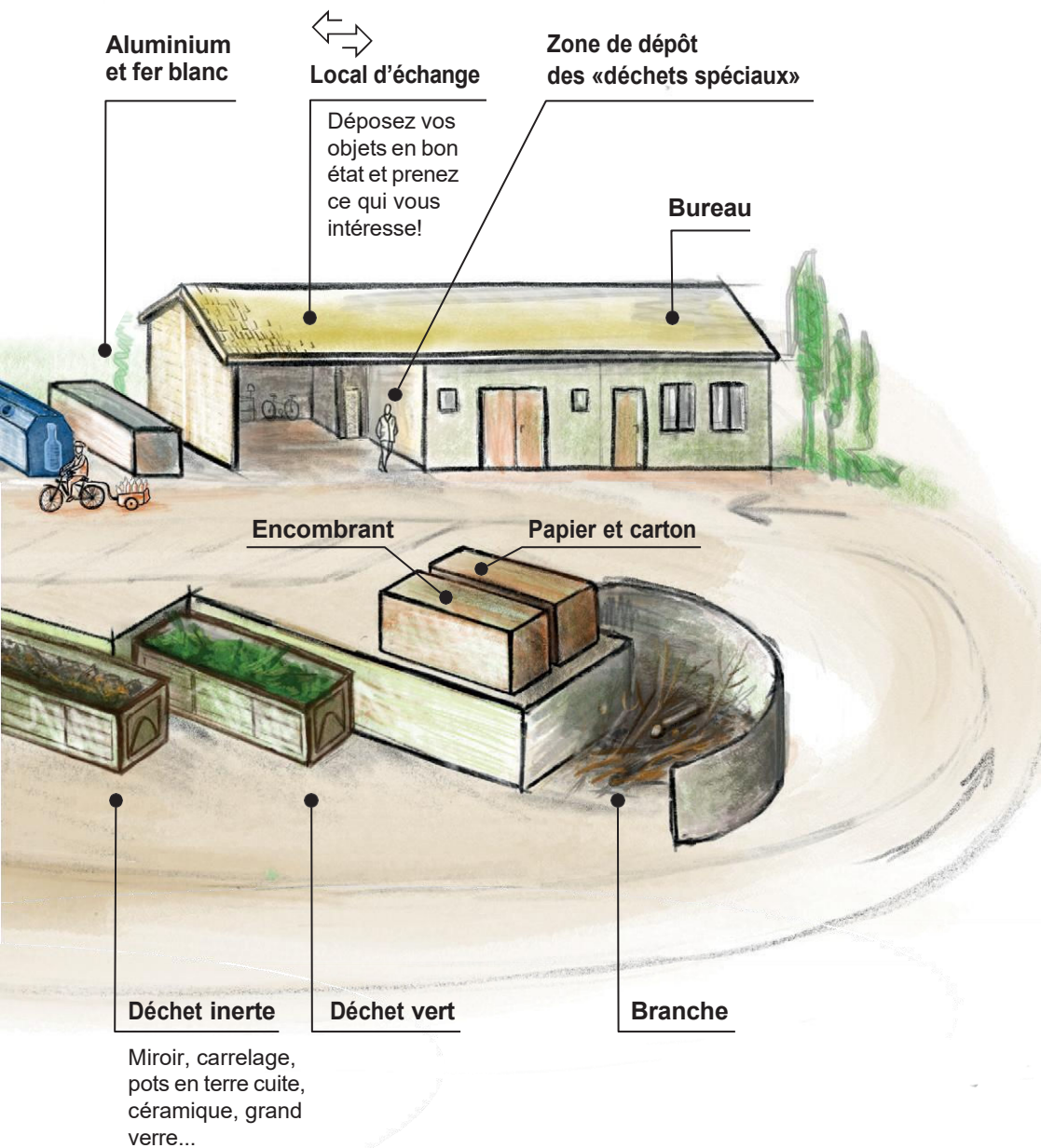
Quoi ? Voir règles de tri page 16

Comment ? Trié par couleur, sans bouchon ni capsule

Prix ? Gratuit

Votre nouvelle déchetterie





Guide de tri

Déchets courants

Papier / carton	p. 15
Verre	p. 16
Aluminium / fer blanc	p. 17

Déchets organiques

Déchets de jardin	p. 18
Déchets de cuisine	p. 18
Branches	p. 18

Les encombrants

Déchets encombrants	p. 19
Ferraille	p. 19

Déchets spéciaux

Tous les déchets spéciaux	p. 20
---------------------------	-------

Autres

Capsules de café en aluminium	p. 21
Textiles et chaussures	p. 21
PET	p. 22
Sagex	p. 22

Papier et carton



Collecté > Compacteur papier / carton

Les Suisses sont de gros consommateurs de papier/carton: 250 kg par habitant et par an. Ils représentent plus d'1/4 du contenu de nos poubelles en termes de proportion. Il est donc important de le trier. Une fibre de papier peut supporter plusieurs processus de recyclage.

A noter:

En déchirant le papier, on s'aperçoit rapidement de la présence d'une couche de plastique. Si le papier ou le carton ne se déchirent pas entièrement, ils doivent être jetés avec les ordures ménagères.

✓ COLLECTÉ

- Journaux
- Illustrés / magazines, brochures, prospectus sans couverture plastique
- Papier (à lettre, recyclé, pour note, photocopie, etc.)
- Annuaires téléphoniques
- Livres sans leur couverture
- Catalogues
- Enveloppes avec ou sans fenêtres
- Cartons pour le conditionnement des fruits et des légumes (si possible sans bande autocollante en plastique)
- Boîtes en carton ondulé
- Sacs en papier
- Boîtes en carton
- Cartons à œufs
- Papier déchiqueté par les destructeurs de documents
- Découpes de papier
- Papier d'emballage
- Sachets pour l'emballage du sucre et du sucre gélifiant
- Cartons à pizza propres
- Cartons de lessive propres

✗ PAS COLLECTÉ DANS LA BENNE «PAPIER / CARTON» -> ordures ménagères

- Papier sulfuré (pour la cuisson)
- Papier d'emballage de fleuriste
- Papier cadeau enduit
- Etiquettes et autres autocollants
- Livres photo
- Sachets de soupe
- Emballages de produits surgelés
- Cartons souillés de restes d'aliments (pizzas, gâteaux, etc.)
- Papier souillé
- Carton souillé
- Papier imperméabilisé
- Papier d'emballage de boucher (siliconé)
- Serviettes
- Papier enduit de matière plastique
- Cartons à boissons (Tetra Pak)
- Etiquettes ou rubans adhésifs.
- Corps étrangers

Verre



Collecté > Bennes verre

Le verre est obtenu par la fusion d'un mélange composé notamment de sable de quartz, de soude et de chaux. Le processus a lieu à environ 1500 degrés Celsius et s'avère très gourmand en énergie. L'utilisation de verre récupéré dans le processus de production permet d'économiser jusqu'à 1/4 de l'énergie nécessaire.

A noter:

- La séparation conséquente d'après les couleurs blanc, vert et brun est d'une grande importance pour des questions de qualité.
- Les bouteilles en verre bleu, rouge ou multicolore doivent être jetées dans le conteneur du verre vert.
- Veuillez rincer les récipients en verre avant de les jeter.



COLLECTÉ PAR COULEUR

- Toutes les bouteilles en verre comme les bouteilles de boissons, de bière, de vin, d'huile et de vinaigre.
- Tous les emballages alimentaires en verre portant le sigle du verre recyclable: bocaux de confiture, yogourts, cornichons, épices, etc.
- Bouteilles en verre du domaine cosmétique.



PAS COLLECTÉ DANS LES BENNES «VERRE»

- Les métaux, les couvercles et tous les matériaux autres que le verre, sauf les étiquettes.
- Les verres de grande taille, les saladiers et les moules à gratin en verre, les miroirs et les vitres, les pare-brise.
-> benne «déchet inerte»
- Les assiettes, les tasses, les vases, la céramique, la porcelaine et la terre cuite.
-> benne «déchet inerte»
- Les ampoules et les autres sources lumineuses.
-> Chariot bleu «déchets spéciaux»

Aluminium et fer blanc



Collecté > Container alu / fer blanc

Les métaux se prêtent bien à la valorisation. Le tri permet de préserver les ressources naturelles tout en réduisant la consommation d'énergie.

A noter:

- Les boîtes de conserve doivent être aplaties de façon à prendre le moins de place possible.
- Veuillez rincer les boîtes et en retirer les étiquettes.



COLLECTÉ

- Les boîtes de conserve (aussi vernies et imprimées) ainsi que leur couvercle en fer-blanc ou en tôle d'acier.
- Les couvercles en tôle de bouteilles, pots de confiture, etc.
- capsule couronne.



PAS COLLECTÉ DANS LA BENNE «ALUMINIUM / FER BLANC»

- Les bombonnes de peinture, de vernis et aérosol.
-> **Chariot bleu «déchets spéciaux»**
- Les poêles, vis et autres objets similaires.
-> **benne «ferraille»**
- Les grands morceaux de fer blanc et autres pièces métalliques.
-> **benne «ferraille»**

Déchets organiques



Collecté > Benne déchet vert ou zone branche



Déchets organiques



Branches

Les déchets de cuisine et de jardin représentent plus de 30% de nos déchets. Composés d'environ 90% d'eau, ils brûlent très mal et n'ont de ce fait rien à faire dans une usine d'incinération.

A noter :

- Les plantes envahissantes (telle que la vigne vierge, la renouée du Japon ou l'ambrosie) ne doivent pas être compostées et doivent être éliminées avec les ordures ménagères.
- Les déchets verts et les branches sont valorisés à la compostière de Botterens «Ferme de la Fin du Chêne».
- Les déchets organiques résultant des activités des entreprises de paysagisme ne doivent pas passer par la déchetterie intercommunale.



COLLECTÉ DANS LA BENNE «DÉCHET VERT»

- Gazon
- Fleurs
- Feuilles
- Déchets de jardin
- Ecorces
- Déchets de cuisine végétaux non cuits
- Branches déchiquetées
- Sacs compostables
- Foin



COLLECTÉ ZONE «BRANCHE»

- Branches avec un diamètre de **plus** de 1 cm sans feuille
- Diamètre plus petit que 1 cm
-> benne «déchet vert»



PAS COLLECTÉ DANS LA BENNE «DÉCHET VERT»

- Emballages non compostables: plastique, pots, attaches, ficelles, sagex, canettes alu, bouteilles...
- Carton et le papier
- Minéraux: terre cuite, pierres, pavés, gravier, verre, cendres...
- Litières pour chats et chiens (les mettre aux ordures ménagères, risque sanitaire !)
- Os et tous déchets carnés
- Bois peint ou ayant reçu un traitement, les troncs et les racines
- Fer, treillis, barrières...
- Déchets de cimetière (mousses, plastique, fleurs artificielles...)
- Outils de jardinage (sécateurs, manches cassés...)
- Etiquettes de commerce non compostables (dénominations de plantes, etc.)
- Poussières d'aspirateur

Les encombrants



Collecté > Compacteur ou benne ferraille



Déchets
encombrants



Ferraille

Un déchet encombrant est un déchet qui ne passe pas dans un sac de 35 l. Souvent volumineux et lourd, il ne doit pas être éliminé n'importe où.

A noter :

- Les objets en bon état peuvent être donnés à des œuvres caritatives ou proposés sur des sites de vente.
- Une zone d'échange, pour des objets en bon état, est prévue à la déchetterie. Les objets déposés doivent être présentés au personnel sur place.



COLLECTÉ
COMPACTEUR «ENCOMBRANT»

- Tous les déchets volumineux qui sont incinérables

Déchets spéciaux



Collecté > Zone «déchets spéciaux»

S'ils ne sont pas éliminés de manière appropriée, les déchets spéciaux peuvent causer des dommages considérables à l'environnement et sont également dangereux pour les humains.

A noter:

- Les déchets spéciaux doivent prioritairement être rapportés dans :
 - > Les commerces ou les centres de collecte autorisés (ex. STEP de Vuippens).
 - > Les médicaments sont repris gratuitement en pharmacie.
- Les déchets spéciaux ne doivent en aucun cas être éliminés dans les ordures ménagères, dans les eaux usées (ni WC ni évier) ou dans la nature.
- Dans la mesure du possible, évitez d'utiliser des produits chimiques, ou faites-le avec modération et en respectant les dosages.

✓ COLLECTÉ (uniquement en petite quantité / - de 15 kg)

- médicaments
- sprays, cartouches de gaz comprimé
- huiles usagées
- piles et accumulateurs
- peintures, flacons ou bidons de peinture vides, solvants, nettoyants pour pinceaux, diluants, alcool à brûler, lessives, colles, produits de nettoyage, Javel, produits phytosanitaires, pesticides, produits de protection du bois, vernis, engrais, herbicides
- ampoules et néons

✗ PAS COLLECTÉ -> à rapporter dans les commerces ou à la STEP.

- déchets spéciaux en grande quantité (+ de 15 kg)
- engins ou produits explosifs ou pyrotechniques
- déchets inconnus (à ramener à un centre de collecte de déchets spéciaux)

Autres

Collecté > Petit couvert



Capsules
de café

Tous les éléments des capsules café sont récupérables, l'aluminium comme le marc de café.

Le marc de café est généralement réutilisé dans la production de biogaz.

✓ COLLECTÉ

- Capsules en aluminium

✗ PAS COLLECTÉ -> ordures ménagères

- Capsules en matière synthétique ou en matériaux composites.



Textiles
et chaussures

Environ 60% de la marchandise récoltée est directement redistribuée. Le reste se retrouve dans le processus de recyclage.

✓ COLLECTÉ

- Vêtements pour femme, homme et enfant pouvant encore être portés, vêtements en cuir et en fourrure
- Chaussures propres, pouvant encore être portées (attachées par paires)
- Sous-vêtements et chaussettes propres
- Ceintures et sacs
- Bonnets et chapeaux
- Linge de table, de lit et de maison
- Duvets et coussins en plumes
- Animaux en peluche

✗ PAS COLLECTÉ -> ordures ménagères

- Tous les matériaux non textiles
- Les vêtements et le linge de maison sales
- Les déchets textiles, les restes de tissu
- Les matelas, coussins, tapis, matériaux d'isolation
- Les chaussures de ski, les patins à glace, les patins en ligne et les bottes en caoutchouc
- Les chaussures isolées
- Les jouets

Autres

Collecté > Petit couvert



PET

Le recyclage de bouteilles à boissons en PET réduit fortement l'impact sur l'environnement, par rapport à une incinération dans une centrale.

A noter

- La règle « l'air dehors, la capsule dessus » s'applique. En les pressant, les bouteilles ont trois fois plus de place, tant dans votre cabas que dans le conteneur ou le camion qui les transporte.



COLLECTÉ

- Uniquement des bouteilles de boissons en PET avec le logo PET-Recycling



PAS COLLECTÉ

-> ordures ménagères

- Tous les autres type de plastique



Sagex

Le recyclage de l'EPS (sagex) est très sensible. Veuillez donc à ce qu'il n'y ait aucun corps étranger lors de l'élimination de l'EPS.



COLLECTÉ

- EPS (polystyrène expansé) / sagex



PAS COLLECTÉ

- les particules de calage (chips)
-> ordures ménagères
- les barquettes de fruits et de viande / poisson (en mousse dure de polystyrène)
-> ordures ménagères
- les matériaux étrangers tels que le plastique, le carton, la ficelle, le bois...
-> tri selon fraction

Graphisme: Mathilde Quartier - quartier-design.ch

Cette brochure a été imprimée avec du papier recyclé labellisé:
Rebello FSC® - papier recyclé, mat, blancheur ISO 90, 100% de vieux papier, ange bleu

DÉCHETTERIE

HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi	17 h 00 - 19 h 00
<i>Mercredi</i>	<i>14 h 30 - 17 h 30 (ouvert du 1^{er} mai au 30 octobre)</i>
Jeudi	17 h 00 - 19 h 00
Samedi	9 h - 11 h 13 h 30 - 17 h 00

ADMINISTRATIONS COMMUNALES

CORBIÈRES Chemin du Pré-du-Crêt 7
1647 Corbières
-
T 026 915 14 08
administration@corbieres.ch

HAUTEVILLE Route de la Gruyère 118
1648 Hauteville
-
T 026 915 92 00
commune@hauteville.ch

BOTTERENS Route de Villarbeney 11
1652 Botterens
-
T 026 921 18 37
commune@botterens.ch